

On recueille dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Remise des titres par les créanciers

de la faillite du sieur Julien DELANNOY, déclaré en faillite le 10 août 1886, par jugement du Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1886.

MM. les créanciers sont invités à remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, dans le délai de vingt jours pour Roubaix, augmenté d'un jour par cinquante kilomètres de distance pour les autres lieux, soit chez le syndic, M. Lizot, à Roubaix, rue Sébastopol, n° 12, soit au greffe du Tribunal.

Le Greffier du Tribunal, E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Messieurs les créanciers de la faillite du sieur Georges DEBENS, peintre-verrier, à Lille, rue Longueville, 85, sont informés qu'un unique dividende de 4,38 0/10 sera payé aux créanciers munis de leur titre d'admission, à partir de ce jour, par M. Cussac, syndic de la faillite, rue Masson, 20, à Lille.

Le Greffier du Tribunal, BROUTIN.

Etude de M^e Florian GENNEVOISE, avoué à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 54.

EXTRAIT

Le Tribunal civil de première instance de Lille, par jugement en date du 3 octobre 1885, enregistré, rendu sur la requête de Mme Clémentine-Joseph Coget, demeurant à Thumeries, veuve de M. Louis Desnoy, a ordonné que le défendeur ait à remettre au demandeur un acte de renvoi en possession de la succession dudit sieur Desnoy, sans laisser ni testament, ni ascendant, ni descendant, ni aucun héritier ayant droit à une réserve légale dans sa succession, a ordonné que les formalités prescrites par la loi soient remplies.

Un extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, en date du 13 octobre 1885.

Signé : FL. GENNEVOISE.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de M^e Paul DE RENTY, avoué à Lille, rue d'Angleterre, n° 19.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille. — Canton de Lille Sud-Ouest.

VILLE DE LILLE

Rue Barbelle-Delpassant, 285

MAISON en construction A VENDRE

L'adjudication aura lieu le mercredi 27 janvier 1886, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués.

DÉSIGNATION : Département du Nord. — Arrondissement de Lille. — Canton de Lille Sud-Ouest.

VILLE DE LILLE

rue Barthélemy-Delpassant, 225

Une maison en construction, devant porter le n° 225, contiguë à la propriété portant le n° 223, front à rue, lotie en briques jusqu'à la hauteur du premier étage, les caves, non voûtées, munies de sommiers en fer posés pour recevoir la vossure; le rez-de-chaussée est posé en bois et une partie du fond est planchéifié. Cette construction a été par une porte cochère et possède une cour intérieure; elle tient à droite à la propriété Demagne, et à gauche à la propriété Barrois, du côté du jardin de cette dernière.

MISE-A-PRIX : La mise-à-prix est fixée par le poursuivant à la somme de cinq mille francs, et de 5,000 fr.

Cette vente se poursuit à la requête de M. Alfred Vermont, commerçant, demeurant à Lille, ayant pour avoué M^e DE RENTY.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

Le poursuivant, M. Alfred Vermont, a été autorisé par le Tribunal de Commerce de Lille, le 10 septembre 1885, à poursuivre la vente de la maison ci-dessus désignée.

A l'encontre de Mlle Reine Bourey, propriétaire, demeurant à Lille, rue Bourignon, n° 17.

1^o Par suite de la saisie immobilière de Dessais, huissier à Lille, en date du 13 septembre 1884, enregistré et transcrit avec l'exposé de dénonciation, au bureau des hypothèques de Lille, le 24 septembre 1884, volume 17, numéros 12 et 13, par M. le conservateur qui a perçu les droits.

2^o D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Lille, le 18 novembre 1885, subrogant M. Vermont dans les poursuites de saisie immobilière dirigées contre Mlle Bourey.

est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, n'étant pas connus du requérant, devront requiescrite cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, et que faute par eux de le faire avant cette époque, l'imposition sera complètement et irrévocablement acquise au créancier du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de cette ville.

Ainsi fait et rédigé à Lille, par l'avoué soussigné, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé : Paul DE RENTY.

Enregistré à Lille, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-six, folio 116, recto. Reçu en quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(Signé) : ROVEL.

S'adresser pour les renseignements :

1^o Au greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice, où se trouve déposé le cahier des charges;

2^o A M^e Paul DE RENTY, avoué à Lille, rue d'Angleterre, 19, chargé des formalités pour parvenir à la vente;

Etude de M^e Emile LEFEBVRE, notaire à Lille, rue de Béthune, n° 38.

DÉSIGNATION : Commune de la Chapelle-d'Armentières

Une maison à étage, sise rue Marie, avec grand-porche et magasin et 6 ares 24 centiares de terrain, d'après la matrice cadastrale, par laquelle elle est érigée, le tout tenant d'un côté à M. Vernier, de l'autre et dans le fond à M. d'Espel, faisant face à la rue.

Cette propriété est occupée par la partie saisie et est reprise à la matrice cadastrale sous le n° 623, section A, n° 61 et 62, de la commune de la Chapelle-d'Armentières, pour une contenance impossible de 6 ares 24 centiares et un revenu imposable de 109 francs 90 centimes.

MISE-A-PRIX : La mise-à-prix a été fixée par le poursuivant à la somme de mille francs, et de 1,000 fr.

Cette vente se poursuit à la requête de M. Léonce Racœur, négociant en grains, demeurant à Arras, ayant pour avoué M^e Emile GODRON.

A l'encontre de Louis Blancquart, marchand de grains, demeurant à la Chapelle-d'Armentières, partie saisie.

En exécution et suivant procès-verbal de Dewèvre, huissier à Arras, en date du 3 novembre 1885, enregistré et transcrit avec l'exposé de dénonciation au bureau des hypothèques de Lille, le 7 novembre 1885, vol. 49, n° 64 et 65, par M. le conservateur qui a perçu les droits.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales à prétendre sur l'immeuble saisi devront requiescrite cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

Cette vente aura lieu aux enchères, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, déposé au Tribunal civil de Lille.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o Au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges;

2^o A M^e Emile GODRON, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 143, chargé des formalités pour parvenir à la vente.

Enregistré à Lille, le onze janvier 1886. Reçu 1 fr. 88, décimes compris.

Signé : ROVEL.

Etude de M^e Albert HURET, notaire à Dunkerque

Le jeudi 28 janvier 1886, 3 heures après-midi, M^e HURET, procédera en son étude à l'adjudication aux enchères publiques,

1^o D'UNE

MAISON

à étage, grenier au-dessus, vastes caves et buanderie derrière, avec fonds et jardin en dépendant, tenant du nord à M. Charles Wayenburg et l'article suivant, du midi à la rue de Cassel, du couchant à Mme veuve Hilaert, et du levant à M. Jules Detry.

2^o Rue du Collège

UNE MAISON

à étage, porte-cochère sur le côté, caves et buanderie derrière, avec fonds et jardin en dépendant, tenant du nord à la rue du Collège, du midi à Mme veuve Horreman et à l'article précédent, du couchant à Mesdemoiselles Florissens et Mme veuve Hilaert, et du levant à MM. Houriez et Wayenburg.

OCCUPATION : La maison de la rue de Cassel ainsi que la porte-cochère, l'écurie et le jardin de la maison rue du Collège, par M. Henri Salon, fermier.

Et la maison de la rue du Collège par M. Bernaert, sans droit de bail, au loyer annuel de 120 fr., impôts compris.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M^e Loones, notaire, dépositaire des titres de propriété.

MISE-A-PRIX : 66

26

26

26

26

26

26

26

26

26

Etude de M^e Emile GODRON, avoué, docteur en droit, à Lille, boulevard de la Liberté, 94.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille. Commune de la Chapelle-d'Armentières

Rue Marie

UNE MAISON

à étage avec grand-porche et magasin

6 ARES 24 CENTIARES

TERRAIN A VENDRE

par suite de saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le mercredi 3 février 1886, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de cette ville.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués.)

DÉSIGNATION : Commune de la Chapelle-d'Armentières

Une maison à étage, sise rue Marie, avec grand-porche et magasin et 6 ares 24 centiares de terrain, d'après la matrice cadastrale, par laquelle elle est érigée, le tout tenant d'un côté à M. Vernier, de l'autre et dans le fond à M. d'Espel, faisant face à la rue.

Cette propriété est occupée par la partie saisie et est reprise à la matrice cadastrale sous le n° 623, section A, n° 61 et 62, de la commune de la Chapelle-d'Armentières, pour une contenance impossible de 6 ares 24 centiares et un revenu imposable de 109 francs 90 centimes.

MISE-A-PRIX : La mise-à-prix a été fixée par le poursuivant à la somme de mille francs, et de 1,000 fr.

Cette vente se poursuit à la requête de M. Léonce Racœur, négociant en grains, demeurant à Arras, ayant pour avoué M^e Emile GODRON.

A l'encontre de Louis Blancquart, marchand de grains, demeurant à la Chapelle-d'Armentières, partie saisie.

En exécution et suivant procès-verbal de Dewèvre, huissier à Arras, en date du 3 novembre 1885, enregistré et transcrit avec l'exposé de dénonciation au bureau des hypothèques de Lille, le 7 novembre 1885, vol. 49, n° 64 et 65, par M. le conservateur qui a perçu les droits.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales à prétendre sur l'immeuble saisi devront requiescrite cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

Cette vente aura lieu aux enchères, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, déposé au Tribunal civil de Lille.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o Au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges;

2^o A M^e Emile GODRON, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 143, chargé des formalités pour parvenir à la vente.

Enregistré à Lille, le onze janvier 1886. Reçu 1 fr. 88, décimes compris.

Signé : ROVEL.

Etude de M^e Albert HURET, notaire à Dunkerque

Le jeudi 28 janvier 1886, 3 heures après-midi, M^e HURET, procédera en son étude à l'adjudication aux enchères publiques,

1^o D'UNE

MAISON

à étage, grenier au-dessus, vastes caves et buanderie derrière, avec fonds et jardin en dépendant, tenant du nord à M. Charles Wayenburg et l'article suivant, du midi à la rue de Cassel, du couchant à Mme veuve Hilaert, et du levant à M. Jules Detry.

2^o Rue du Collège

UNE MAISON

à étage, porte-cochère sur le côté, caves et buanderie derrière, avec fonds et jardin en dépendant, tenant du nord à la rue du Collège, du midi à Mme veuve Horreman et à l'article précédent, du couchant à Mesdemoiselles Florissens et Mme veuve Hilaert, et du levant à MM. Houriez et Wayenburg.

OCCUPATION : La maison de la rue de Cassel ainsi que la porte-cochère, l'écurie et le jardin de la maison rue du Collège, par M. Henri Salon, fermier.

Et la maison de la rue du Collège par M. Bernaert, sans droit de bail, au loyer annuel de 120 fr., impôts compris.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M^e Loones, notaire, dépositaire des titres de propriété.

MISE-A-PRIX : 66

26

26

26

26

26

26

26

26

26

26

26

Etude de M^e VASSEUR, notaire au Câteau (Aisne)

A VENDRE

Par adjudication volontaire, par le ministère dudit M^e VASSEUR, en son seul lot, ou en cas de demande, en 2 lots, sous réserve du droit de réunion, à Gouy, en la mairie, Dimanche 24 Janvier 1886, à 3 heures,

GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ

D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT

sise à Mont-Saint-Martin, commune de Gouy, près Le Câteau, composée de :

1^o CHATEAU avec étage, cour d'honneur, parcs, charmillie et bosquets, terrasse sur caveaux, jardin potager et verger plantés, tonnelle, salle de repos. Contenance : 7 hectares 29 ares 84 centiares.

2^o VASTE ENCLOS à côté et derrière le Château, comprenant : grande terre en culture, pâture en partie plantée, bordant l'Enclos, avec petite île au-dessous. Contenance superficielle : 30 hectares 70 ares 87 centiares.

La propriété est renfermée entre des murs d'enceinte et l'Enclos et se trouve à proximité d'une fabrique de sucre en exploitation. Elle est bordée par les routes de Gouy et de Cambrai à Saint-Quentin, et sera desservie prochainement par le chemin de fer concédé et en construction de Denain au Câteau et du Câteau à Saint-Quentin.

Entrée en jouissance prochaine.

Mise-à-prix : 140,000 fr.

Cette mise-à-prix sera répartie sur les deux lots en cas de division.

Une seule enchère entraînera l'adjudication.

Pour visiter et pour les renseignements, s'adresser audit M^e VASSEUR, dépositaire du cahier des charges.

Immeubles à louer

A LOUER PRÉSENTÉMENT, à Lille, une jolie maison avec veranda et jardin, au général Chaligny. Loyer 800 fr. — S'y adresser. 12191

A louer présentement

LA BELLE FERME de Couin

Sise commune de Couin et par extension sur celle de Pas (Pas-de-Calais) contenant en totalité 127 hectares, dont 8 hectares 75 ares en herbe et le surplus en labour.

S'adresser sur les lieux à M^e Flament, fermiers sortants, et pour traiter, au propriétaire, M. le marquis de Luart, au château de Luart, par Conneré (Sarthe), ou à M. Foulon, régisseur, à Rocquencourt, près Lisle (Calvados). 12192

A louer présentement une jolie MAISON

à Saint-Maurice-lez-Lille, composée de salon, salle à manger, veranda, cour, cuisine et évier, etc. Prix 600 fr. et les charges. 59

ON désire louer ou acheter une maison de maître avec grandes pièces et jardin. Indiquer situation, époque de la jouissance et prix. — Réponse au bureau du journal, aux initiales A. B. C. 60

JOLIE CAMPAGNE A vendre une jolie campagne fraîchement décorée, située à Nouveaux, au centre du village. Très-belle veranda. Facilités de paiement. — S'adresser au bureau du journal, S. T. V. 3. 60000

TRADEUCTIONS On demande pour l'anglais et pour l'allemand. — Ecrire au bureau du journal, S. T. V. 3. 60000

DEMANDE Un ancien soldat militaire, retraité, ex-garde d'une prison civile et militaire, connaissant bien le français et ayant des références exceptionnelles, désire trouver un emploi quelconque ou un poste de surveillance ou de confiance. — S'adresser à M. Mascler, rue Saint-Michel, 43, à Douai. 45

A CÉDER un commerce de boulangerie pâtisserie, dans le quartier le mieux achalandé de Lille. — S'adresser en l'étude de M^e Courmont, notaire, rue Royale, 41, Lille. 61

A CÉDER par suite de décès, un établissement de carrosserie, situé à La Bassée, Bonne clientèle. — S'adresser à M^e veuve Deulin, à La Bassée. 62

A CÉDER. Une bonne charcuterie, sise à Lille, près la place de la République, à Lille. Une épicerie, près la Grande-Place de Lille. Un café-restaurant, dans les environs de Lille. Un magasin de blanc, trousseaux et layettes, près la Grande-Place, Lille. S'adresser, pour traiter, rue Solferino, 315, Lille. 7

carton et trois en bois (système Paulus). 31

118 mètres à tisser, butoir de 125 a. rot. (système G. Hogdon). 42

12 mètres à tisser, butoir de 125 a. rot. (système G. Hogdon). 43

1 mètre à tisser, butoir de 125 a. rot. (système G. Hogdon). 44

4 mètres à tisser, butoir de 95 centimètres. 45

2 bobines, système Lemesse, de 60 toiles. 50

Machine à vapeur de 6 chevaux avec générateur et chaudière. 117

Machine à vapeur de 10 chevaux avec générateur et chaudière. 118

1 locomobile de 6 chevaux, 123; Chaudières pour chaudière, 123; Ventilateurs, 124; Forges 18 à 20 chevaux, avec cheminée et accessoires, 4 tubes horizontaux, ayant fonctionné 3 mois, poids environ 1,500 k., 101; Une machine verticale, type Pilou, force de 5 à 10 chevaux, ayant fonctionné 3 mois, 102; Une machine à vapeur de 6 chevaux avec chaudière verticale, machine, pompe, transmissions et poulies. 103; Petite chaudière en cuivre étamé de la contenance d'un hect. 200

Outillages et Accessoires divers

123; 4,000 bobines de préparation de canons, 49; 1 cent et 5 pelans, 40; 200 mètres de bois, provenant de déchets de navettes, ayant 30 à 40 centimètres de longueur et raison de 10 fr. les 100 k., 70

Un treuil mécanique, système Guarin, montée sur train, mie par trois chevaux. 81

Un outillage pour la fabrication des cylindres canons, pour filature de laine ou de coton. — Une moule à charbon, pour faire les brèches neuves. — Un ventilateur. — Un gros treuil à double commande et frein, 86; Matériel complet, presque neuf pour la fabrication de la chivoire, 88; Un brack, à 4 roues, 3 roues usages, 90; 4,000 bobines, 102; 150 ondules petite largeur, 103; 500 planches à canettes, 104; Meule avec bec en fonte, 107; Un manège en fer, presque neuf, au parfait état, 108

Outillage de tourneur en bois et de mécanicien-fabricant, 112; brèches neuves, 113; 2 Enrouleurs, 105; 1 Machine pour carder de classe et de bobines de différents genres, 114; Ventilateur Schiele, 123; 2 Pompes (a), 128; 2 id. (e), 129; 1 id. (f), 131; 1 id. (g), 132; 1 Presse à emballer, 133; 1 Bacen plomb, 134; 1 Ballon, 134; 1 id. 135; 2 Cuves

Chaudières et Machines à vapeur

Une chaudière verticale tubulaire, ayant marché dans de la force de 10 chevaux, ayant fonctionné, installé sans cannerie. 12

Une machine à vapeur, horizontale, à condensation, détente variable par régulateur, système breveté S. G. D. G., construite en 1884, par M. L. J. et P. Prussion, de Lille; force 8 à 90 chevaux indigènes. Cette machine est disponible. 68

A CÉDER dans une ville du Pas-de-Calais, une ancienne maison de commerce de vins et spiritueux. — Réponse au bureau du journal sous les lettres C. V. 55

Ventes diverses

ONNAING MAISON DE FERME